

**Mairie de LA CHAISE-DIEU**  
**Arrondissement de Brioude**  
**Département de Haute-Loire**

ARRETE MUNICIPAL N° 95-2025

**Objet: Interdiction temporaire de stationnement et de circulation pour le marché artisanal du 22 août 2025**

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus particulièrement pour faciliter le bon déroulement du marché artisanal du 22 août 2025,

**ARRETE**

- Article 1:** Afin de faciliter le bon déroulement du marché artisanal organisé par Loz'Art représenté par Madame LHOPITAL Fabienne, la circulation et le stationnement de tous véhicules hormis ceux des forains, seront interdits du jeudi 21 août 2025 à partir de 22 heures au vendredi 22 août 2025 à 20 heures, Avenue de la Gare « des Salles Casadéennes » à la boulangerie « La Flûte Casadéenne »
- Article 2:** Il est **impératif** que les stands soient disposés de façon à permettre le passage des véhicules de secours en tous points des zones concernées et un libre accès aux commerces situés sur l'avenue de la gare.
- Article 3 :** Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par l'Administration communale.
- Article 4:** La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,  
Le 16 juillet 2025  
André BRIVADIS

